



AVIS DU CONCOURS ARCHITECTURAL

N° : 01/2023/FH2S

Le **Mardi 13/06/2023 à 10H30**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé à rabat, à l'ouverture des plis relatifs au **concours architectural N°:01/2023/FH2S ayant pour objet : la conception, l'étude architecturale et le suivi des travaux de la construction du siège de la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé** sis à avenue Allal El Fassi Hay Ryad Rabat . (Riverain de L'institut National d'oncologie Sidi Mohamed Ben Abdellah)

Le dossier du concours architectural peut être retiré de la Fondation Hassan II santé, service des achats et de la logistique - 3^{ème} étage - N 44, Boulevard Omar Ibn Al Khattab, Agdal, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail de la Fondation Hassan II www.fh2sante.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : **33.000.000,00 DH H.T (Trente-Trois Millions de Dirham) hors taxe.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de **l'article 120** du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé, service des achats et de la logistique -3^{ème} étage-, 44, Boulevard Omar Ibn Al Khattab, AGDAL - RABAT.
- Soit remis, séance tenante, au président de jury du concours architectural au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.

La visites des lieux est prévu, **le Jeudi 18/05/2023 à 10H00**, sis avenue Allal El Fassi Hay Ryad Rabat. (Riverain de L'institut National d'oncologie Sidi Mohamed Ben Abdellah).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 6** du règlement de concours architectural.

Brahim QUBAHA
Président de la Fondation Hassan II
pour La Promotion des Oeuvres Sociales au Profit
du Personnel du Secteur Public de la Santé

